

Caisse de rémunération des ministères paroissiaux

ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE RÉMUNÉRATION DES MINISTÈRES PAROISSIAUX VERSAMMLUNG DER KASSE FÜR DIE BESOLDUNG DER PFARREISELSORGER

43e séance du 11 décembre 2021
43. Sitzung vom 11. Dezember 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Communications du Président
3. Approbation du procès-verbal de la 42ème séance du 12 juin 2021
4. Projet de budget 2022 de la CMP
 - a) Rapport du Conseil exécutif ;
 - b) Rapport de la Commission de gestion ;
 - c) Discussion générale ;
 - d) Discussion chapitre par chapitre ;
 - e) Approbation du projet d'arrêté.
5. Divers

Traktanden

1. Eröffnung der Sitzung
2. Mitteilungen des Präsidenten
3. Genehmigung des Protokolls der 42. Sitzung vom 12. Juni 2021
4. Voranschlagsentwurf der KBP für das Jahr 2022
 - a) Bericht des Exekutivrates;
 - b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;
 - c) Eintretensdebatte;
 - d) Besprechung Kapitel nach Kapitel;
 - e) Annahme des Beschlussentwurfes.
5. Verschiedenes

Présents: 32 délégués

Excusés: 6

Absents: 2.

Anwesend: 32 Delegierte

Entschuldigt: 6

Abwesend: 2.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: Mme Marie-Luce Baechler, Mme Fernande Bersier, M. Robert Eugster, M. Arnaud Lainé, Mme Sandrine Raboud, Mme Jeanine Seydoux.

Absents / Abwesend: M. Maurice Jaccottet, Mme Véronique Laurencet Esseiva.

Prennent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil: Frau Marianne Pohl-Henzen, Bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Céline Ruffieux, Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Frère Alexandre Frezzato, adjoint de la Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Mme Patricia Panchaud, Administratrice financière, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Frau Petra Perler, Kommunikationsverantwortliche, M. Patrick Mayor, Président du Conseil exécutif, Mme Yvonne Stempfel, Vice-présidente du Conseil exécutif, M. Christian Bussard, membre du Conseil exécutif, M. Gérald Telley, membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque, Mme Corinna Timm, Interprète, M. Hans Rahm, préposé aux registres paroissiaux, Mme Nathalie Lehmann, secrétaire, Mme Nicole Python, comptable, M. Dominique Golliard, comptable.

Invités / Gäste: Mme Anne-Marie Nobs, conseillère synodale, Église évangélique réformée.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: M. Claude Nordmann, le Représentant de la communauté israélite, M. Pierre-Alain Sydler, le Président du synode de l'Église évangélique réformée, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif, Herr Norbert Nagy, stv. bischöflicher Delegierter, Frau Marina Achermann, Juristin, M. Philippe Fragnière, responsable RH-admin, Mme Marie Georges, secrétaire, Mme Béatrice Duvoisin, secrétaire.

La séance est ouverte à 10.33 heures.
Die Sitzung wird um 10.33 Uhr eröffnet.

1. Ouverture de la séance

1. Eröffnung der Sitzung

M. le Président. Cher(ères) délégué(e)s, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue pour cette assemblée plénière de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux (CMP-KBP). Là également vous avez reçu les documents dans les délais. Est-ce qu'il y a une question concernant l'ordre du jour ? Ce n'est pas le cas. L'ordre du jour est accepté et la 43^{ème} assemblée de la CMP est formellement ouverte.

Je fais état des excusés. Pour cette assemblée de la CMP, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif (CEX) et les délégués suivants se sont excusés : Mme Marie-Luce Baechler, Mme Fernande Bersier, M. Robert Eugster, M. Arnaud Lainé, Mme Sandrine Raboud et Mme Jeanine Seydoux.

Probablement il y a encore l'une ou l'autre personne qui ne s'est pas excusée. Je ne le sais pas.

Le nombre de délégués présents est de 32. La majorité absolue est de 17.

2. Communications du Président

2. Mitteilungen des Präsidenten

M. le Président. Je n'ai pas de communications.

3. Approbation du procès-verbal de la 42ème séance du 12 juin 2021

3. Genehmigung des Protokolls der 42. Sitzung vom 12. Juni 2021

M. le Président. Est-ce que quelqu'un a des remarques concernant ce PV ? Ce n'est pas le cas. Alors ce PV est approuvé tacitement. Encore une fois avec mes remerciements à Mme Béatrice Duvoisin qui l'a rédigé. Merci pour son engagement. Il est très utile d'avoir une personne parfaitement bilingue pour la rédaction des procès-verbaux.

4. Projet de budget 2022 de la CMP

4. Voranschlagsentwurf der KBP für das Jahr 2022

a) Rapport du Conseil exécutif ;

a) Bericht des Exekutivrates;

M. le Président. Je donne la parole à Mme Stempfel.

Frau Yvonne Stempfel. Sehr geehrter Herr Präsident, sehr geschätzte Delegierte, das Budget 2022 der Besoldungskasse schliesst mit einem Ertragsüberschuss von rund CHF 4'500.- ab. Die Grundlage dieses Budgets ist der Personalbestand per Ende September 2021.

Ich möchte hier vielleicht ein paar Punkte hervorheben, im Besonderen wurde für 2022, wie wir es schon in der vorherigen Versammlung gehört haben, den Mitarbeitenden eine Gehaltserhöhung zugesprochen, also eine Gehaltsstufe mehr. Das heisst in Franken ausgedrückt, rund CHF 70'000.-.

Dann haben wir eine Rückzahlung an die Pfarrei Alterswil, die wir ins Budget aufgenommen haben. Das ist ein Betrag von rund CHF 18'000.-. Es wurde eine Vereinbarung getroffen mit der Pfarrei Alterswil. Die

nächsten fünf Jahre, CHF 18'000.– zurückzahlen. Dies bereits für 2021, wobei dies im Budget 2021 nicht vorgesehen war, weil die Vereinbarung erst Ende 2020 abgeschlossen wurde.

Dann haben wir noch einen Betrag von rund CHF 35'000.– für drei Priester ohne Aktivitäten. Ich weiss, letztes Jahr hatten wir die Zusicherung, dass eine Lösung gefunden wird. Aber diese Lösung ist bis heute noch nicht eingetroffen. Man ist dabei, solche Probleme in Zukunft besser zu verwalten.

Das sind so die wichtigsten Punkte in diesem Budget. Sie haben sonst den ausführlichen Bericht des Exekutivrates bekommen, zusätzlich den Bericht der Geschäftsprüfungskommission. Wenn Sie Fragen haben, stehen wir zur Verfügung. Ich möchte der Verwaltung ganz herzlich für die aufwendige Arbeit danken. Ich möchte aber auch der Geschäftsprüfungskommission danken für die gute Zusammenarbeit, die wir bei der Besprechung dieses Budgets hatten.

Ich bitte die Versammlung, betreffend das Budget der KBP, so wie es vorliegt, auf die Diskussion einzutreten und das Budget zu genehmigen. Danke.

M. le Président. Vielen Dank Frau Stempfel. Je donne tout de suite la parole au Président de la Commission de gestion, M. Jaquet.

b) Rapport de la Commission de gestion ;

b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;

M. Jean-Pierre Jaquet. M. le Président, Messieurs les Vice-Présidents, Mme la Représentante de l'Évêque, Mme la Déléguée épiscopale, M. le Président du Conseil exécutif et ses membres, Mme la Secrétaire de l'Assemblée, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, la Commission de gestion (CoGest) s'est réunie le lundi 18 octobre 2021 dans les locaux de la Corporation. Vous avez reçu son rapport dans les temps, comme l'a mentionné notre cher Président Walter Buchs. J'aimerais juste apporter quelques précisions supplémentaires.

Dans le chapitre 410 – Paroisse prêtres, concernant les loyers pour cures vides, depuis 2020 la CMP prend à sa charge 9 mois au lieu de 3 mois lorsqu'une cure se retrouve vide. Cela permet aux autorités concernées de prendre le temps nécessaire pour confirmer à la paroisse propriétaire, soit qu'un nouveau prêtre l'occupera, soit qu'elle pourra en disposer librement.

En ce qui concerne le Chapitre 420 – Paroisse laïcs, le montant de CHF 213'000.00 correspond à des salaires versés pour le temps passé en formation. Il n'englobe pas les frais d'écologie imputés à la CEC.

Le libellé de ce compte est quelque peu réducteur puisque des prêtres peuvent également se trouver en formation et pas seulement des laïcs.

Concernant la Participation aux frais des UP intercantionales – Compte 4298.97 pour CHF 25'300.00, le montant figurant dans ce compte correspond à des charges supplémentaires réparties dans les comptes 4200.00 et suivants, relatifs aux salaires.

Au chapitre 450 Prêtres retraités, il y a une diminution de CHF 64'650.00 par rapport au budget 2021. Les montants figurant dans ce chapitre ne font que diminuer. En effet, ils concernent les prêtres soumis à l'ancien Statut financier des prêtres garantissant une Rente Minimale Garantie (RMG).

Je n'ai rien à ajouter au sujet du projet d'arrêté.

Comme mentionné dans son rapport, notre Commission à l'unanimité vous propose :

1. D'entrer en matière et d'approuver le budget 2022 de la CMP tel que présenté.
2. D'approuver le projet d'arrêté relatif au budget 2022 de la CMP tel que présenté

En conclusion, je remercie les membres du CEx et de l'administration ainsi que la Représentante de l'Évêque et la Déléguée épiscopale, pour la qualité des échanges lors de nos séances, la qualité de leur travail et leur implication dans la gestion de la CMP. J'associe également tous les membres de la CoGest à ces remerciements.

Je profite de l'occasion, pour vous souhaiter à toutes et tous un Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour la Nouvelle Année.

Merci de votre attention et prenez soin de vous et de vos proches.

Au nom de la Commission de gestion
Le Président
Jean-Pierre Jaquet

M. le Président. Merci M. Jaquet.

- c) **Discussion générale ;**
- c) **Eintretensdebatte;**

M. le Président. La discussion générale concernant ce budget CMP est ouverte. La discussion n'est pas demandée. L'entrée en matière est acquise.

- d) **Discussion chapitre par chapitre ;**
- d) **Besprechung Kapitel nach Kapitel;**

M. le Président. On commence à la page 1 dans le document que vous avez reçu.

Paroisse – prêtres, Paroisse – laïcs, Mandats fiduciaires aides prêtres, Mandats fiduciaires secrétaires interparoiss., Prêtres retraités, Autres charges, Produits divers, Bilan : pas de commentaires/keine Bemerkungen.

- e) **Approbation du projet d'arrêté.**
- e) **Annahme des Beschlussentwurfes.**

M. le Président. Tout d'abord l'article 1 qui concerne la contribution aux frais additionnels. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. Article 2 qui concerne les chiffres globaux de ce budget. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. Article 3, ainsi que le titre et les considérants. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close.

Nous venons au vote final de ce budget. Celles et ceux qui sont d'accord d'approuver cet arrêté relatif au budget 2022 de la CMP, sont priés de le manifester en levant le bulletin de vote. Contre-épreuves ? Abstentions ?

Vous avez approuvé ce projet d'arrêté par un oui de tous les déléguées, c'est-à-dire 32 oui, 0 non et 0 abstentions.

5. Divers 5. Verschiedenes

M. le Président. Est-ce que je peux donner la parole à quelqu'un sous les divers ? Cela ne semble pas être le cas. Je me permets d'exprimer aussi mes remerciements au Conseil exécutif. Vous avez constaté toute la matinée qu'un très grand travail a été fait. Tous les membres, notamment le président, étaient très sollicités, mais aussi les autres membres, p.ex. M. Christian Bussard avec la Paroisse de Ste-Thérèse. Ce n'était pas facile, mais tout est réglé entre temps. Je remercie énormément tous les membres du Conseil exécutif qui n'ont pas ménagé les efforts et leur engagement. Je pense qu'ils méritent aussi nos applaudissements. J'y inclus encore une fois tout le travail de l'administration. On peut terminer cette assemblée. Je vous souhaite encore une fois un Joyeux Noël, que la lumière de Noël illumine votre chemin. C'est l'espoir que j'ai !

Je vous remercie beaucoup, bonne rentrée. La séance est déjà close.

Fin de la séance à 10.51 heures.
Ende der Sitzung, um 10.51 Uhr.

Le Président / Der Präsident :

La Secrétaire / Die Sekretärin :

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat / Die Mitarbeiterin des Sekretariats: Béatrice Duvoisin

*Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am***11.06.2022**



Boulevard de Pérolles 38, CH-1700 Fribourg

+ 41 26 426 34 00
cath-fr.ch | kath-fr.ch

Caisse de rémunération des ministères paroissiaux
Assemblée
cec@cath-fr.ch